

## Mgr Planet, fidèle lecteur du Forum catholique

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#)

Date : 5 mars 2011

**Mgr Planet, évêque de Carcassonne**, qui est, rappelons-le, délégué de la CEF pour effectuer le bilan de l'application (ou non application, c'est selon) du motu proprio *Summorum pontificum*, est un évêque qui suit fidèlement (et il n'est pas le seul) le [Forum catholique](#). A propos de l'interdiction du pèlerinage de la Fraternité Saint Pie X à Marceille à Limoux, [que j'ai évoqué](#), il a tenu à apporter un complément d'information. [Le voici](#) :

Toute affaire a un début. Le début c'est la publication sur le Bulletin Le Seignadou, décembre 2009, Bulletin de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, Prieuré Saint-Joseph-des-Carmes, d'un article prenant à partie les communautés *Ecclesia Dei* de mon diocèse. L'article se terminait ainsi : «*Mais qu'on me permette de dire et redire que quiconque veut être fidèle à l'Eglise dans sa tradition doctrinale, morale et liturgique, ne peut confier sa fidélité à la garde de ces instituts qui se disent en pleine communion avec l'évêque chef et pasteur du diocèse* ». Les propositions d'accueillir ces prêtres s'ils me demandent les pouvoirs de confesser, s'ils utilisent les huiles saintes du diocèse et si c'est moi qui (avec le Pontifical tridentin) confirme dans leurs églises, ont été faites il y a six ans, bien avant tout conflit et elles demeurent. Les points de suspension dans ma lettre du 5 février dernier remplacent les mots : « L'accès à l'intérieur de la Basilique est de toute façon impossible, l'édifice est en restauration et le culte ne reprendra qu'à partir du dimanche des Rameaux ».

Il faut reconnaître que cette mise en cause des instituts *Ecclesia Dei* est, sinon scandaleuse, au moins déplacée, surtout dans le contexte de réconciliation que l'on connaît. D'autant que, dans le diocèse de Carcassonne, officient les chanoines et les chanoinesses réguliers de la Mère de Dieu ainsi que la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre, lesquels sont certainement fidèles à la tradition doctrinale, morale et liturgique de l'Eglise. Et qui plus est, ont une situation canonique légale.

Néanmoins, qu'il me soit permis de douter de cet argument de Mgr Planet. Prendre appui sur un écrit de décembre 2009 pour interdire un pèlerinage de mars 2011, alors qu'il a eu lieu en

2010 (avec célébration de la messe à l'intérieur de la basilique par l'abbé Jacques Laguérie, second assistant du district de France), laisse entendre que la cause de l'interdiction est ailleurs. Sinon, pourquoi ne pas l'avoir interdit dès 2010 ? D'autant plus que, si Mgr Planet veut vraiment aller "au début" de cette affaire, il faudrait mentionner les interdictions de son prédécesseur **Mgr Despieres, évêque de Carcassonne** jusqu'en 2004, qui, faisait fermer à clef les confessionnaux du sanctuaire le jour du pèlerinage.

Il y a donc une autre cause à l'interdiction formulée par Mgr Planet. Est-ce le refus du rapprochement avec la Fraternité Saint Pie X opéré par Benoît XVI ? On sait que les discussions doctrinales avec Rome sont sur le point de se terminer. Est-ce lié à la tentative de torpillage du motu proprio par une [instruction limitative](#) ? Seul Mgr Planet peut répondre.

Alors certes, les prêtres de la Fraternité Saint Pie X ne sont pas exempts de toute faute, on ne peut pas le nier. Mais est-ce véritablement le moment pour un évêque de se durcir à leur égard ? Voici ce qu'écrivait fort à propos Benoît XVI aux évêques en 2009 :

Certainement, depuis longtemps, et puis à nouveau en cette occasion concrète, nous avons entendu de la part de représentants de cette communauté beaucoup de choses discordantes – suffisance et présomption, fixation sur des unilatéralismes etc. Par amour de la vérité je dois ajouter que j'ai reçu aussi une série de témoignages émouvants de gratitude, dans lesquels était perceptible une ouverture des cœurs. **Mais la grande Église ne devrait-elle pas se permettre d'être aussi généreuse, consciente de la grande envergure qu'elle possède; consciente de la promesse qui lui a été faite? Ne devrions-nous pas, comme de bons éducateurs, être aussi capables de ne pas prêter attention à différentes choses qui ne sont pas bonnes et nous préoccuper de sortir des étroitures? Et ne devrions-nous pas admettre que dans le milieu ecclésial aussi des discordances se sont fait entendre?** Parfois on a l'impression que notre société a besoin d'un groupe au moins, auquel ne réserver aucune tolérance ; contre lequel pouvoir tranquillement se lancer avec haine.

Il me semble que cette recommandation du Souverain Pontife est toujours actuelle et s'applique aussi à Mgr Planet.